

Modification des horaires d'ouverture de la MDPH de la Dordogne

1 DOCUMENT - Publié le 16 décembre 2020

Les horaires d'ouverture de la MDPH de la Dordogne modifiés à partir du 1er janvier 2021



20201216_CP_MDPH_Changements_Horaires.pdf

(.pdf, 260,6 Ko)



TÉLÉCHARGER

La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) de la Dordogne sera engagée en 2021 dans une période de transition particulièrement importante. Au coeur de l'action départementale en faveur des personnes en situation de handicap, la MDPH fait face depuis deux ans à de nombreuses contraintes : restructuration décidée à l'échelle nationale, explosion du nombre de demandes, crise sanitaire et confinements...

Le traitement des demandes a, en conséquence, pris du retard au fil des mois. Ce retard est contraire aux valeurs du Département et de la MDPH.

Le Président du Conseil Départemental a donc clairement exprimé son soutien à la démarche que souhaite mener la MDPH dans les prochains mois, sa volonté de voir réduits de manière très conséquente les délais d'instruction et de pérenniser une organisation capable de tenir à l'avenir ces délais.

Un ensemble de mesures ont été ainsi adoptées avec le soutien du Département, qui a notamment décidé de renforcer les moyens de la MDPH par la création de 5 postes sur un an.

Afin de donner le temps aux équipes de résorber les dossiers en instance, les horaires d'accueil seront, dans un premier temps, modifiées.

A compter du 1er janvier, l'accueil physique et téléphonique des usagers se fera : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Les courriels pourront continuer à être adressés à mdph24@dordogne.fr

L'objectif de cette transition est ambitieux, mais il est également conforme aux services que la collectivité se doit d'apporter aux personnes en situation de handicap, à leurs familles et à leurs aidants.

<https://www.dordogne.fr/votre-departement/espace-presse/modification-des-horaires-douverture-de-la-mdph-de-la-dordogne-22330576?>

